Système d'Information des Evolutions du Lit
Carte de morphologie fluviale

Valière Château
Mars-sur-Allier

Le lit de l'Allier en 2010

Feuille : Al097

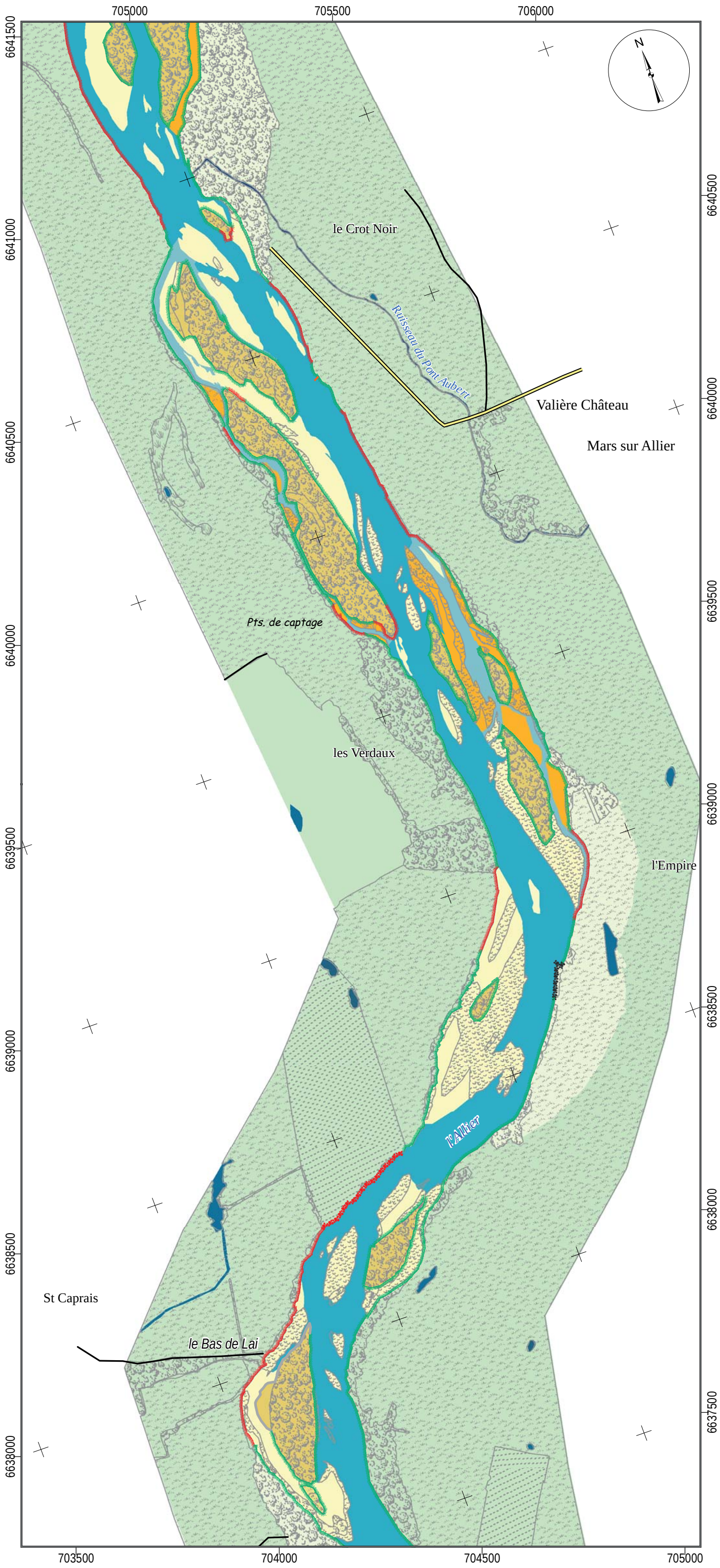

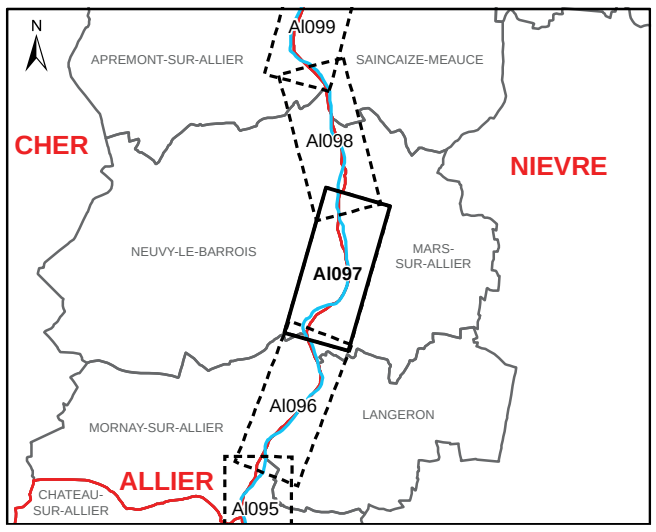

Echelle 1/10 000

0 50 100 200 300 400 500 m

Données extraites de la carte de végétation et de la mosaïque aérienne de septembre 2010, elles sont complétées par une mise à jour sur le terrain d'août à octobre 2012 par ASCONIT Consultants.
Cartographie effectuée par la DREAL Centre selon la typologie de morphologie fluviale.
Projection française Lambert 93
Source : Service Loire Bassin Loire-Bretagne - DREAL Centre
5 av Buffon B.P. 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

©DREAL Centre-2012. Toute reproduction ou adaptation interdite

Unités Hydromorphologiques
- Chenal d'étiage du bras principal
- Chenal d'étiage du bras secondaire
- Boire
- Rivière et canal
- Etang, mare
- Grève ou banc de sable
- Bras mort
- Banc mobile
- Ile en formation
- Ile ancienne
- Terrasse alluviale récente
- Terrasse alluviale ancienne

Voies de communication
- autoroute
- nationale
- départementale
- route secondaire
- chemin
- chemin de fer
- pont canal

Seuils
- Seuil alluvionnaire

Berges
- Berge Naturelle érodée
- Berge Naturelle non érodée
- Berge protégée érodée
- Berge protégée non érodée
- Berge peu marquée

Ouvrages
- Epi de protection

Couverture végétale
- Végétations aquatiques et semi-aquatiques
- Végétations herbacées pionnières typiques du lit mineur
- Végétations herbacées, landes et friches à l'écart du lit mineur
- Forêt alluviale
- Autres forêts et boisements
- Cultures
- Espaces anthropiques

Ce secteur se situe entre l'Étang du Gour et Mars-sur-Allier.

La dynamique fluviale a provoqué des remobilisations importantes, notamment dans le tiers aval du chenal principal et au droit des chenaux secondaires. Dans le même temps, les dépôts ont été de moindre ampleur et se sont concentrés dans la moitié amont de la section. On constate également le comblement du bras secondaire situé en rive droite dans la moitié aval de la section.
Le trait de berge n'a que peu été modifié, hormis en rive gauche à l'aval de la section où il s'est resserré sur le lit principal via la connexion de l'île à la terrasse adjacente.
Les évolutions morphologiques se caractérisent par des remobilisations importantes et continues tout au long de la section étudiée. Les dépôts semblent bien inférieurs, principalement localisés au niveau du bras secondaire dans le tiers aval de la section. Les autres éléments sont restés stables sur la même période.